



Nouvelle reforme carte d'identité

Par **Coralie59**, le **03/09/2014 à 18:35**

Bonjour,
Voilà j'ai un petit problème est cela m'inquiète beaucoup
Je suis allé pour une inscription au permis de conduire est le moniteur m'a dit que mon dossier pourrait être refusé par la préfecture étant donné que ma carte d'identité n'était plus valable depuis le 04/04/2014, hors en avril dernier je suis allé en avril renouvelé à la mairie et on m'a dit que je devais encore la garder 5 ans car la nouvelle réforme a été passée .
Je eu ma carte en avril 2004 j'étais mineur
ma carte est périmée en avril 2014 est je suis majeur.
Pouvez-vous m'aider s'il vous plaît je suis complètement perdu

Par **Lag0**, le **03/09/2014 à 18:54**

Bonjour,
Voir : <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>
Comme votre carte précédente a été délivrée alors que vous étiez mineure, sa validité reste de 10 ans !
La prochaine, puisque vous êtes majeure, sera valable 15 ans.

Par **Coralie59**, le **03/09/2014 à 19:01**

Merci